



CA de Saint-Dié-des-Vosges (Siren : 200071066)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Saint-Dié-des-Vosges
Arrondissement	Saint-Dié-des-Vosges
Département	Vosges
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. David VALENCE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1, rue Carbonar
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	77 932
-----------------------------	--------

Densité moyenne 79,51

Périmètre

Nombre total de communes membres : 77

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Allarmont (218800050)	219
88	Anould (218800092)	3 407
88	Arrentès-de-Corcieux (218800142)	181
88	Ban-de-Laveline (218800324)	1 257
88	Ban-de-Sapt (218800332)	360
88	Ban-sur-Meurthe-Clefcy (218805364)	980
88	Barbey-Seroux (218800357)	150
88	Belval (218800530)	156
88	Bertrimoutier (218800548)	319
88	Biffontaine (218800597)	428
54	Bionville (215400755)	121
88	Bois-de-Champ (218800647)	115
88	Celles-sur-Plaine (218800829)	864
88	Châtas (218800936)	53
88	Coinches (218801116)	355
88	Combrimont (218801132)	144
88	Corcieux (218801157)	1 594
88	Denipaire (218801280)	252
88	Entre-deux-Eaux (218801595)	516
88	Étival-Clairefontaine (218801652)	2 651
88	Fraize (218801819)	2 948
88	Frapelle (218801827)	198
88	Gemaingoutte (218801934)	140
88	Gerbépal (218801983)	598
88	Grandrupt (218802155)	77
88	Hurbache (218802452)	334
88	La Bourgonce (218800688)	921
88	La Chapelle-devant-Bruyères (218800894)	599
88	La Croix-aux-Mines (218801207)	518
88	La Grande-Fosse (218802130)	123
88	La Houssière (218802445)	609
88	La Petite-Fosse (218803450)	83
88	La Petite-Raon (218803468)	765
88	La Salle (218804383)	401
88	La Voivre (218805190)	714
88	Le Beulay (218800571)	105
88	Le Mont (218803062)	50
88	Le Puid (218803625)	97
88	Le Saulcy (218804441)	340
88	Les Poulières (218803567)	239

88	Les Rouges-Eaux (218803989)	91
88	Lesseux (218802684)	169
88	Le Vermont (218805018)	70
88	Lubine (218802759)	224
88	Lusse (218802767)	439
88	Luvigny (218802775)	111
88	Mandray (218802841)	611
88	Ménil-de-Senones (218803005)	139
88	Mortagne (218803153)	169
88	Moussey (218803179)	641
88	Moyenmoutier (218803195)	3 291
88	Nayemont-les-Fosses (218803203)	854
88	Neuvillers-sur-Fave (218803260)	349
88	Nompatelize (218803286)	563
88	Pair-et-Grandrupt (218803419)	527
54	Pierre-Percée (215404278)	92
88	Plainfaing (218803492)	1 732
88	Provençères-et-Colroy (200059921)	1 444
54	Raon-lès-Leau (215404435)	40
88	Raon-l'Étape (218803724)	6 597
88	Raon-sur-Plaine (218803732)	151
88	Raves (218803757)	476
88	Remomeix (218803864)	486
88	Saint-Dié-des-Vosges (218804136)	20 715
88	Sainte-Marguerite (218804243)	2 397
88	Saint-Jean-d'Ormont (218804193)	124
88	Saint-Léonard (218804235)	1 377
88	Saint-Michel-sur-Meurthe (218804284)	1 936
88	Saint-Remy (218804359)	530
88	Saint-Stail (218804367)	75
88	Saulcy-sur-Meurthe (218804458)	2 392
88	Senones (218804516)	2 506
88	Taintrux (218804631)	1 593
88	Vexaincourt (218805034)	164
88	Vienville (218805059)	129
88	Vieux-Moulin (218805067)	334
88	Wisembach (218805265)	413

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 48

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies

<i>Compétences facultatives territorialisées : Favoriser la production d'énergie renouvelables</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement non collectif <i>COMPETENCES FACULTATIVES territorialisées : réhabilitation des installations d'assainissement non collectif</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>Compétences facultatives territorialisées : - Mise en place des plans de gestion, d'animation et de restauration des espaces naturels sensibles. - Droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles - Etudes d'actions en matière d'environnement, autres que les centres-bourgs - Mise en place des actions du plan de paysage - Reconquête paysagère : accompagnement, appui à la gestion d'associations foncières pastorales ; accompagnement et suivi de dossier de particuliers et communaux - Porter des projets de remise en état agricole reconnus d'intérêt communautaire - Mise en valeur des vergers existants et reconquête des vergers dans des sites adaptés dans le cadre d'un projet collectif de type opération programmée d'amélioration des vergers ou tout autre opération de même nature</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Compétences facultatives territorialisées : - Mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation d'intérêt communautaire de santé - Maisons de santé rurale : gestion (intérêt communautaire)</i>
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ; mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales <i>politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales</i> <i>entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>COMPETENCES OPTIONNELLES : sont d'intérêt communautaire : - la future médiathèque intercommunale - 6 - Equipements culturels et sportifs Etude de faisabilité et création d'une salle de sport supplémentaire à Corcieux, Amélioration du terrain de football de Vanémont à la Houssière</i>
- Activités péri-scolaires <i>Elaboration d'un Programme Educatif Local (PEL) sur l'ensemble du territoire communautaire. Mise en œuvre du Contrat Educatif Local (CEL), Contrat Temps Libre (CTL) ou tout autre dispositif s'y substituant.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales+</i>

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Aménagement, extension et entretien de la piste multi-activités</i> Création des zones d'aménagement concertée : - Les Graviers Le Moulin Les Faulx Zone de la Gare Zone des Secs Prés.
- Constitution de réserves foncières <i>Constitution de réserves foncières nécessaires à l'exercice des seules compétences de la communauté de communes</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation <i>Compétences facultatives territorialisées : - Mise en oeuvre des études paysagères et forestières liées à l'aménagement global de l'espace sur le territoire (dans le cadre du plan de paysage)</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Compétences facultatives territorialisées : Réalisation des opérations d'entretien des voies communales (fauchage des accotements, curage de fossés) et rurales d'intérêt communautaire à l'exclusion du déneigement et de l'entretien des revêtements (enduits, enrobés) et des travaux d'investissement.</i>
- Signalisation <i>Compétences facultatives généralisées : - Mise en place d'une signalétique d'identification du territoire</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Compétences facultatives généralisées : - Création, entretien et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Compétences facultatives territorialisées Aides aux rénovations des façades privées et communales Compétences facultatives généralisées : - Participation dans le cadre de ses compétences aux activités et actions du Syndicat mixte du PÉTR de la Déodatie, dont le programme "Habiter mieux en Déodatie"</i>
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Eclairage public <i>Compétences facultatives territorialisées : Entretien de l'éclairage public limité aux points lumineux</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Il est d'intérêt communautaire que la communauté de communes participe dans le cadre de ses compétences, aux activités et actions du Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie, défini à l'article 2 de ses statuts : ?Elaboration et mise en place d'une charte de territoire?Traduction de ces orientations par la négociation d'un contrat de pays, volet territorial du contrat de Plan Etat-Région?Animation du dispositif de suivi des programmes d'actions en liaison avec les maîtres d'ouvrage.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Compétences facultatives territorialisées : - Gestion et entretien des infrastructures télévisuelles</i>
- NTIC (Internet, câble...)

f) *Gestion et entretien des infrastructures télévisuelles. Compétences facultatives généralisées : - Actions de développement des réseaux ADSL, haut débit et très haut débit en collaboration avec les structures concernées.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

Compétences facultatives territorialisées : - Mettre en place des aires de loisirs et de détente, hors jeux et à caractère touristique - Réhabiliter le petit patrimoine et les éléments urbains : fontaines, lavoirs, calvaires et tout autre petit patrimoine caractéristique du territoire intercommunal - Elaborer un schéma de service (de proximité) et le mettre en oeuvre - Apporter tout fonds de concours à une commune membre si l'utilité d'un équipement dépassé manifestement l'intérêt communal - Intervention, accessoirement par convention comme prestataire de services, en fonctionnement, pour le compte d'une autre collectivité locale, d'un autre EPCI ou d'un syndicat mixte, conformément à l'article L 5211-56 du CGCT. - Mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation d'intérêt communautaire de sécurité routière

Compétences facultatives généralisées : - Reprise éventuelle et aménagement de friches industrielles - Participation à la réalisation d'études globales ou diagnostiques pour la revitalisation des bourgs centres (Corcieux, Fraize, Provençères-Colroy, Raon-l'Etape, Saint-Dié-des-Vosges et Senones° - Protection des espaces agricoles, lutte contre les friches, ouverture du paysage ; remise en état agricole - Actions foncières par la valorisation des friches et parcelles forestières endommagées, pour une présentation de l'espace dans la communauté ainsi que l'utilisation des terres libérées, au bénéfice d'implantation ou d'extension d'exploitations agricoles.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
88	Syndicat du parc d'activités de Grandrupt (200077774)	SM fermé	120 901
88	SM du Pays de la Déodatie (200049658)	SM fermé	93 623
88	SM pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (258801901)	SM fermé	384 810
68	SM du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	865 269
54	SM EPTB Meurthe Madon (200028629)	SM ouvert	749 397
88	ÉVODIA (258802560)	SM fermé	370 127
54	SM d'aménagement des lacs de Pierre Percée et de la Plaine (255401465)	SM fermé	122 957
88	SIVU pour la télévision (258800663)	SM fermé	116 263
88	SM d'arts vivants (258803204)	SM fermé	80 692

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)